

SOMMAIRE

- *Actualités*
 - *Actu'CREDAF*
 - *Actu'Membres*

- *Evènements à venir*
 - *OCDE-CREDAF : Séminaire du dernier kilomètre du Forum mondial*
 - *Prochaine réunion de consultation régionale pour les pays francophones sur la réforme fiscale internationale*
 - *Webinaire CREDAF sur la fiscalisation de l'économie numérique*
 - *1^{ère} Conférence technique du NTO*

- *Lectures / Publications*

EDITORIAL

Quelques mois après le début des campagnes de vaccination, la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 constitue toujours une préoccupation majeure pour la communauté internationale, en raison notamment de l'apparition et de la propagation de nouveaux variants. En effet, ces dernières semaines sont marquées par une dynamique de hausse du nombre de cas d'infections, rendant encore moins certain un retour rapide à la vie normale.

Dans les pays impactés par la pandémie, la gestion de la crise nécessitera davantage de moyens financiers, accentuant ainsi la pression sur la mobilisation des ressources intérieures. Dans un tel contexte, les administrations fiscales devront s'adapter et innover pour continuer à assurer leurs missions sans entraver les politiques de résilience et de relance en cours.

Pour s'adapter et innover, il conviendra notamment de faire face aux nouveaux défis que sont la transformation numérique et l'analyse des risques, entre autres préoccupations. La transformation numérique concerne les méthodes de travail et couvre, bien évidemment, toute la chaîne de gestion de l'impôt, de l'immatriculation du contribuable au contrôle fiscal, en passant par les procédures de déclaration et de paiement. L'analyse des risques renvoie, d'une part, à l'approche stratégique d'anticipation (prévention) et, d'autre part, à la démarche opérationnelle de gestion de ces risques.

Les efforts d'adaptation et d'innovation des administrations fiscales devront être à la hauteur des nombreux défis du moment (crise sanitaire, expansion des transactions numériques, etc.). En effet, avec la poursuite des campagnes de vaccination, on assiste à une reprise lente mais progressive des activités économiques et sociales à l'échelle mondiale.

Par ailleurs, le troisième trimestre de l'année 2021 commence sur une note plutôt positive, notamment avec l'accord historique intervenu en début juillet en matière de taxation de l'économie numérique. Cet accord consacre la fin de négociations de longue haleine sur le projet de réforme de la fiscalité internationale concernant la taxation des plus grandes et plus rentables multinationales opérant dans le domaine de l'économie numérique. Il ouvre, en même temps, la voie à d'autres chantiers aussi importants en termes d'appropriation et de mise en œuvre.

Le Secrétariat général du CREDAF continuera à travailler de façon inclusive, en collaboration avec ses partenaires, en vue de faire vivre notre communauté de travail et d'échanges.

En espérant un retour rapide à la vie normale qui permettrait d'organiser des rencontres en présentiel, l'équipe du Secrétariat général vous souhaite une bonne lecture.

Ismaila DIALLO

Secrétaire général adjoint

▪ *Actu'CREDAF*

○ *Nomination d'une nouvelle Secrétaire générale du CREDAF*

Les membres de l'Assemblée générale du CREDAF viennent de prendre une résolution importante portant nomination d'une nouvelle Secrétaire générale pour notre association. Adoptée au terme d'une consultation électronique, cette résolution intervient quelques jours seulement après l'approbation du Bureau exécutif et s'accompagne d'une prise de fonction immédiate.

Proposée par la Direction générale des Finances publiques (DGFiP) de la France, la candidature de Mme Catherine LEMESLE, Administratrice des finances publiques, a été approuvée par les membres de l'Assemblée générale à l'unanimité. Pour rappel, Mme LEMESLE remplace à ce poste M. Jean-Marc NIEL, qui a quitté ses fonctions à la fin du mois de mars dernier à la suite d'une promotion interne au sein de la DGFiP.

La famille CREDAF souhaite la bienvenue et un plein succès à Mme LEMESLE !

○ *OCDE-CREDAF : Réunion de consultation régionale pour les pays francophones*

Le Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE a organisé, en partenariat avec le Secrétariat du CREDAF, une réunion de consultation régionale pour les membres du CREDAF le mercredi 2 juin dernier en mode visioconférence. Cette réunion entre dans le cadre d'une série de consultations régionales portant sur deux sujets importants relatifs à la fiscalité internationale.

En effet, les ministres des Finances du G20 et les gouverneurs des banques centrales ont mandaté l'OCDE pour la préparation d'un rapport sur les progrès réalisés par les pays en développement, grâce à leur participation au Cadre inclusif du G20 et de l'OCDE sur le BEPS, pour renforcer leur capacité à établir une assiette fiscale durable, et sur les domaines potentiels dans lesquels les efforts de mobilisation des ressources nationales pourraient être davantage soutenus. Il s'y ajoute les récentes propositions présentées par le département du Trésor américain concernant les piliers 1 et 2.

En raison de l'importance de ces deux sujets pour le Cadre inclusif sur le BEPS ainsi que pour l'agenda fiscal international, l'OCDE a estimé utile d'impliquer l'ensemble des parties prenantes afin de les informer et recueillir leurs contributions ainsi que leurs commentaires.

Cette réunion s'est adressée aux représentants des gouvernements des pays francophones y compris ceux qui ne sont pas membres du Cadre inclusif sur le BEPS.

- **2^{ème} Webinaire NTO sur le thème « Fiscalité et Covid-19 »**

Ce webinaire sur le thème "*Fiscalité et Covid-19 : repenser les stratégies de communication et les relations entre les autorités fiscales et les contribuables* » s'est tenu le 29 avril 2021. Modéré par Ismaïla Diallo, Secrétaire général adjoint du CREDAF, avec la participation de Revenu Québec et de la DGI du Mali comme panélistes, il a réuni plus de 150 participants du monde entier.

Avec ce webinaire, le NTO visait à améliorer l'échange de connaissances et à promouvoir l'apprentissage par les pairs. L'objectif était de permettre aux administrations fiscales de s'engager sur les meilleures pratiques en matière de mise en œuvre d'outils, de solutions et d'approches innovants qui améliorent ou préservent la mobilisation des recettes et protègent contre l'impact continu et durable de la crise du Covid-19.

Le webinaire a donné lieu à des discussions fructueuses entre les participants sur le défi commun que représente l'adoption de canaux de communication et la fourniture d'informations.

Plus d'informations ...

- **Université Paris Dauphine - Colloque annuel du Master M227 et de l'ADAF**

Le CREDAF était à l'honneur lors de la 4^{ème} édition du Colloque annuel des étudiants du Master M227 et de l'ADAF ((Association dauphinoise d'administration fiscale) qui s'est tenue à l'Université Paris-Dauphine du 25 mai au 2 juin 2021 sur le thème « *La fiscalité du XXI^{ème} siècle* ». A cette occasion, il a fait une communication, en mode distanciel, sur le thème « *L'importance du rôle du CREDAF pour faire face aux nouveaux défis de la fiscalité* » lors d'une table ronde organisée le 2 juin.

Outre le Président du CREDAF, des professeurs de l'Université Dauphine-PSL, des membres de plusieurs administrations fiscales africaines et française, des représentants de l'OCDE, ainsi que d'autres personnalités sont intervenus au cours de ces journées pour partager leurs expériences.

- **3^{ème} Webinaire NTO sur le thème « Fiscalité et Covid-19 »**

Le Réseau des organisations fiscales (NTO) a organisé un webinaire le mercredi 9 juin 2021 sur le thème « *Amélioration générale des services aux contribuables pendant la crise de la Covid-19 et au-delà, y compris par des outils qui simplifient les procédures pour les contribuables* ». Cette session d'apprentissage par les pairs a réuni plus de 140 participants du monde entier pour échanger les stratégies développées, les meilleures pratiques et les connaissances pour adapter les systèmes fiscaux à la crise actuelle du Covid-19 et augmenter la conformité fiscale.

Au cours de ce webinaire, des représentants des autorités fiscales de Hongrie, d'Inde et du Cameroun ont partagé leurs approches pour la mise en œuvre d'outils innovants visant à améliorer la mobilisation des recettes et à minimiser la non-conformité fiscale. Cette session - qui fait partie de la série de webinaires "Tax & COVID-19" du NTO et a été modérée par M. Babatunde OLADAPO, Secrétaire exécutif du Forum des administrations fiscales d'Afrique de l'Ouest (WATAF). Elle a permis

de mener des discussions fructueuses sur le rôle des technologies de l'information (TI) dans la mise en place de systèmes fiscaux efficaces et équitables.

[Consulter l'article ...](#)

○ **Atelier des parties prenantes d'Inspecteurs des Impôts sans Frontières (IISF)**

L'Atelier des parties prenantes de l'Initiative Inspecteurs des Impôts sans Frontières (IISF) s'est tenue les 10 et 11 juin derniers en mode visioconférence sur le thème « Coopération globale et régionale ». Cet atelier a rassemblé des experts en contrôle fiscal, des administrations hôtes/partenaires, des partenaires régionaux et internationaux, ainsi que des donateurs. Les parties prenantes ont discuté de l'impact de COVID-19 sur l'exécution du programme au cours de l'année écoulée et à l'avenir.

Les sessions ont permis de faire la lumière sur les questions clés concernant la mise en œuvre du programme, y compris les leçons tirées de l'augmentation et de la dépendance à l'égard de l'assistance à distance. Parmi les autres sujets de discussion figuraient, entre autres, la crise Covid-19 crise et la continuité des activités, ainsi que l'expansion à de nouveaux domaines.

A cette occasion, le Secrétaire général du CREDAF, M. Ismaïla DIALLO a fait une communication sur le thème « *Dans le contexte du Sommet sur le financement des économies africaines, quel rôle peut jouer l'IISF ?* » lors de la deuxième journée (le 11 juin).

[Visiter le site de l'Initiative IISF ...](#)

○ **Webinaire du Digital Economy Taxation Network (DET)**

Le Digital Economy Taxation Network (DET) a organisé le 15 juin dernier, en partenariat avec Revenu Québec, un atelier virtuel sur le thème « *Transformer les systèmes fiscaux avec la technologie des chaînes de blocs* ». Cet atelier avait pour objectif de faire un survol des différents travaux exploratoires visant à déterminer comment les chaînes de blocs pourraient être utilisées, avec d'autres technologies, pour améliorer la conformité fiscale.

L'évènement a enregistré la participation de personnes provenant du milieu gouvernemental et universitaire, ainsi que du secteur privé (régional et international). Son organisation a été rehaussée par la participation de M. Don Tapscott, qui a prononcé la conférence d'ouverture. M. Tapscott est, depuis plusieurs années, un des plus fervents promoteurs de la technologie des chaînes de blocs. Lors de l'atelier, des cas d'application réels expliquant comment la technologie des chaînes de blocs a été utilisée par des gouvernements, notamment pour lutter contre le blanchiment d'argent et favoriser la conformité fiscale, ont été présentés.

■ ACTU'MEMBRES



ALGERIE – Institution d'un impôt complémentaire sur les bénéfiques et de taxes additionnelles sur les tabacs

L'Algérie vient d'instituer un impôt complémentaire sur les bénéfiques des sociétés à hauteur de 10 % pour les sociétés de fabrication de tabac, ainsi qu'une taxe additionnelle sur leurs produits conformément aux dispositions de la loi de Finances complémentaire (LFC) pour 2021 publiées au dernier Journal officiel (N 44).

L'assiette d'imposition de cet impôt est celle soumise à l'impôt sur les bénéfiques des sociétés dont le taux est fixé à 10%, selon ce texte en précisant que cet impôt complémentaire est recouvré dans les mêmes conditions que l'impôt sur les bénéfiques des sociétés.

[Lire l'article ...](#)



BELGIQUE - Nouveau revenu cadastral du bien immobilier situé à l'étranger

Le nouveau revenu cadastral du bien immobilier situé à l'étranger sera utilisé à partir de la déclaration fiscale de l'exercice d'imposition 2022 (pour les revenus de l'année 2021) afin de déterminer les revenus immobiliers étrangers. À partir l'exercice d'imposition 2022, le Code des impôts sur les revenus 1992, qui détermine le revenu imposable des biens immobiliers, ne fait plus aucune distinction selon que le bien immobilier est situé en Belgique ou à l'étranger.

Là où jusqu'à l'exercice d'imposition 2021 inclus, seul le revenu imposable d'un bien immobilier situé en Belgique était déterminé sur base du revenu cadastral, ce sera également le cas pour les biens immobiliers situés à l'étranger à partir de l'exercice d'imposition 2022.

[En savoir plus ...](#)



BENIN – Réforme des factures normalisées, projet de refonte du CGI, enquêtes fiscales et formation sur la loi de finances 2021

Utilisation de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU)

La Directrice Départementale des Impôts de l'Atlantique et du Littoral informe tous les usagers des Centres des Impôts des Petites Entreprises de Cotonou et d'Abomey-Calavi, que dans le souci de mieux les servir, seul l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) sera utilisé à compter du 12 avril 2021 pour toutes leurs opérations.

Utilisation des factures normalisées

Conformément aux dispositions des articles 162 bis et 1084-40 du Code Général des Impôts, les personnes physiques ou morales exerçant leurs activités au Bénin, quel que soit le régime d'imposition auquel elles sont soumises, ont l'obligation de délivrer des factures normalisées à leurs clients à l'occasion des transactions qu'elles effectuent. Nonobstant, un moratoire était accordé à toutes les personnes physiques comme morales assujetties au régime de la TPS.

Cette obligation s'étend à toutes les personnes physiques et morales relevant du régime de la TPS, quels que soient leurs secteurs d'activités, à compter du 1er juillet 2021.

[Lire l'article ...](#)



BURUNDI – Education et formation des contribuables, promotion du civisme fiscal et numérisation des services.

Information et sensibilisation des femmes exerçant le commerce transfrontalier

L'Office Burundais des Recettes (OBR) a animé un atelier d'information et de sensibilisation sur le civisme fiscal à l'endroit des femmes exerçant le commerce transfrontalier. Cela fait suite à la demande de leur propre organisation, le COBAC (Collectif des Organisations Burundaises à Assise Communautaire), une première au Burundi de voir les contribuables eux-mêmes solliciter l'OBR pour ce genre de réunion. Selon le Directeur de la Communication et des Services aux Contribuables et Porte-Parole de l'OBR, l'administration fiscale était jusqu'ici habituée à inviter elle-même les contribuables pour les sensibiliser au civisme fiscal.

Au cours de cet atelier, les échanges ont porté sur les différents aspects du civisme fiscal : le respect des lois et procédures douanières, la lutte contre la fraude et la contrebande ainsi que leurs conséquences, les mécanismes mis en place par l'OBR dans le cadre de la lutte contre la corruption et d'autres mauvaises pratiques commises par les employés de l'OBR. Les participants, dont la quasi-totalité étaient des petites commerçantes exerçant le commerce transfrontalier entre le Burundi et la RDC, ont exprimé leur grande satisfaction par rapport aux informations utiles reçues.

[Pour davantage d'informations ...](#)

Promotion du civisme fiscal à travers le théâtre

Le 29 mai 2021, les élèves membres du « Club Amis du Fisc » de l'école d'excellence de Musinzira en province Gitega ont présenté une pièce de théâtre sous le thème « Rwaruka Tumenyeshwe hose ibikorwa vyiza vy'ikigo OBR, Akamaro ko gutanga amakori n'amatagisi na kare nitwe Burundi bw'ejo » qui peut se traduire « Jeunes, en tant que Burundi de demain, vulgarisons partout les bonnes activités de l'OBR et le civisme fiscal ».

Ces élèves ont manifesté les connaissances acquises au sein de ce club et ont démontré leurs talents à travers différentes présentations multicolores, à savoir les sketches, la poésie et les chansons culturelles. Toutes les présentations faisaient l'éloge du civisme fiscal centré notamment sur le respect des lois et procédures fiscales, la lutte contre la fraude et la corruption. Ils ont surtout insisté sur les conséquences de l'incivisme fiscal ; preuve que ces élèves ont intériorisé la matière apprise au cours des séances d'encadrement par l'OBR.

[*Plus d'informations ...*](#)

Procédure informatisée de contrôle de l'utilisation des devises et de dédouanement des marchandises importées

Dans un point de presse, le Gouverneur de la BRB, accompagné du Commissaire Général de l'OBR, a annoncé le lancement officiel de la procédure informatisée de contrôle de l'utilisation des devises et de dédouanement des marchandises importées, dans le processus d'importation.

Ce système a été mis en place en vue de faire face à plusieurs défis, entre autres l'inexistence d'un système informatisé de gestion du processus de validation des Déclarations d'Importation (DI) au niveau des banques, le problème de suivi en temps réel de l'utilisation des devises dès leur allocation par la BRB jusqu'à la mise en consommation des marchandises pour lesquelles les devises ont été sollicitées, les difficultés de s'assurer si les devises allouées aux opérateurs économiques ont été utilisées suivant l'objectif pour lequel elles ont été sollicitées, etc.

[*En savoir plus ...*](#)



COMORES – Tournée de renforcement de la coopération et du partenariat

Le 16 juin 2021, une délégation conduite par le Directeur Général de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID), a rendu visite aux équipes des Sous-Centres des Impôts et aux maires des villes de Mbéni et Mitsamiouli. La première d'une longue série de visites qui va avoir lieu jusqu'à la fin de l'année 2021 dans les autres mairies où sont localisés les sous-centres de l'AGID, avait deux principaux objectifs. Le premier est le renforcement de la coopération et du partenariat entre son administration et les maires tandis que le second est l'information et l'explication à ses équipes et de leurs chefs respectifs des réformes lancées depuis sa nomination en mai 2017, afin que ces derniers se les approprient et qu'ils en fassent les leurs.

Lesdites réformes concernent le Système d'Information et de Gestion des Impôts et Taxes (SIGIT) qui est l'application-métier de l'AGID et son dispositif digital.

[*Lire l'article ...*](#)

FRANCE – Mesures de soutien aux entreprises et mise en place d'un nouveau guichet unique de TVA pour les opérations de commerce électronique

Octroi de plans de règlement « spécifiques covid-19 » aux entreprises rencontrant des difficultés en raison de l'épidémie de covid-19

En raison de la persistance de la pandémie Covid-19 et son impact sur l'activité économique, la DGFiP a prolongé et étendu le dispositif permettant aux entreprises de solliciter un plan de règlement spécifique pour le paiement de leurs impôts. Peuvent faire l'objet d'un plan de règlement, les impôts directs et indirects recouvrés par la Direction générale des finances publiques, sauf ceux résultant d'une procédure de contrôle, dont la date d'échéance de paiement est intervenue, ou aurait dû intervenir avant décision de report au titre de la crise sanitaire, au plus tard le 31 décembre 2020.

Il s'agit notamment :

- de la TVA ;
- de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises ;
- de la cotisation foncière des entreprises ;
- du prélèvement à la source ;
- de l'impôt sur les sociétés ;
- de la taxe foncière des entreprises propriétaires ;
- du solde de l'impôt sur les revenus des entrepreneurs individuels.

[Consulter l'article ...](#)

Un nouveau guichet unique de TVA pour les opérations de commerce électronique

Le guichet unique de TVA est un dispositif européen optionnel qui propose des simplifications déclaratives et de paiement de la TVA. La date d'entrée en vigueur est prévue le 1^{er} juillet 2021. À partir du 1er juillet 2021, le guichet unique de TVA s'applique aux prestations de services à destination de consommateurs non assujettis domiciliés dans d'autres États membres de l'Union européenne, ainsi qu'aux ventes à distance de biens localisées dans l'UE, qu'elles soient en provenance de pays tiers dans des envois d'une valeur ne dépassant pas 150 € ou intracommunautaires.

[En savoir plus ...](#)



GUINEE – Numérisation des services, présentation du projet de Code général des Impôts,

Matinale APIP : le Directeur National des Impôts présente le portail eTax

Le Directeur National des Impôts, M. Aboubacar Makissa CAMARA, a présenté, le 14 avril dernier, dans les locaux de l'Agence pour la Promotion des Investissements Privés (APIP), les réformes de son administration parmi lesquelles le portail de télé-déclaration et de télépaiement eTax. La matinale d'échanges qui s'inscrivait dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires (Doing Business) notamment sur l'indicateur "paiement des impôts et taxes", s'est tenue en présence du Directeur Général de l'APIP, des représentants du secteur privé, des banques et des cabinets conseils fiscaux.

M. CAMARA a également répondu aux différentes préoccupations liées à l'utilisation de l'outil eTax. Il a rassuré du déploiement prochain des modules restants et de leur opérationnalisation conformément aux instructions du Président de la République.

Pour sa part, le secteur privé a salué et félicité le Directeur National des Impôts pour les efforts consentis dans la mise en place de la plateforme eTax dont le but consiste à dématérialiser tout le processus fiscal dans le pays.

Plus d'informations ...

Renforcement des compétences à la Direction Nationale des Impôts

Les secrétaires et assistantes des différents services à la Direction Nationale des Impôts (DNI) ont suivi du 14 au 21 avril 2021 dans les locaux de ladite direction une formation sur l'utilisation du "gargantua", un outil de gestion électronique des courriers et autres documents administratifs. La formation qui vise à dématérialiser le processus de gestion des courriers a été initiée par le Ministère du Budget en partenariat avec le cabinet IT HOUSE.

Les différentes fonctionnalités du logiciel gargantua ont été abordées. Il s'agit :

- du work flow qui consiste à la gestion électronique des courriers et autres dossiers ;
- l'archivage numérique des dossiers ;
- la traçabilité des courriers ;
- la gestion des délais de traitement.

L'utilisation du logiciel gargantua permettra, entre autres :

- l'amélioration de la gestion administrative des documents ;
- la sécurisation des documents ;
- la transmission rapide des courriers ;
- la traçabilité des documents et l'obtention d'informations sur les courriers.

La DNI œuvre depuis quelques années à la modernisation de son administration, un objectif majeur dont l'atteinte passe nécessairement par le renforcement des capacités de ses agents.

En savoir plus ...

Présentation du projet de nouveau CGI à l'Assemblée Nationale

Le 16 juin dernier, une délégation de la Direction Nationale des Impôts (DNI) conduite par le Secrétaire Général du Ministère du Budget M. Mamadouba SYLLA était devant la commission Économie Finances de l'Assemblée Nationale pour présenter aux députés le projet de nouveau Code général des Impôts (CGI).

En introduction, Mamadouba SYLLA a indiqué que le projet de nouveau CGI est une révision complète du code actuel dont le but est de mettre en place un cadre juridique bien défini en renforçant les pouvoirs de contrôle de la DNI. Il a précisé que les dispositions du CGI ont été simplifiées pour en faciliter la lecture et la compréhension, favoriser une meilleure interprétation des textes et par conséquent faciliter la gestion de l'impôt. Ce travail a été réalisé avec le concours et la participation du secteur privé guinéen mais également avec le soutien de l'assistance technique du FMI et d'Expertise France.

[Consulter l'article ...](#)



MALI – Politique de numérisation des services de l'administration fiscale

Dans le cadre des Réunions du Printemps 2021 virtuelles du FMI et de la Banque mondiale, le Ministre de l'Économie et des Finances, M. Alousséni SANOU, a eu un échange de haut niveau avec le Directeur du département Afrique du FMI, M. Abebe Aemro Sélassié, le jeudi 7 avril 2021. Les discussions ont porté essentiellement sur le programme économique et financier du Mali dans le cadre du programme au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). Malgré un contexte de fragilité, les avancées en matière de gouvernance, de mobilisation des ressources intérieures, d'exécution des dépenses publiques ont été appréciées.

Le ministre a fait un tour d'horizon sur les progrès réalisés notamment en matière de digitalisation des services des administrations fiscale et douanière en vue d'améliorer l'administration des recettes et la gestion des finances publiques. Il a évoqué le renforcement du contrôle des engagements de dépenses et la poursuite de la mise en œuvre du compte unique du trésor pour améliorer l'efficacité de la gestion de trésorerie.

[Plus d'informations ...](#)



DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

MAROC – Prorogation des mesures d’encouragement en faveur des contribuables nouvellement identifiés

Dans un communiqué à l’attention des contribuables, la Direction Générale des Impôts informe les contribuables que l’article 6 de la loi de finances pour l’année 2021 a prorogé jusqu’au 31 décembre 2021, les mesures incitatives en faveur des personnes physiques nouvellement identifiées.

Ainsi, les personnes physiques exerçant une activité passible de l’impôt sur le revenu qui s’identifient pour la première fois auprès de l’administration fiscale, en s’inscrivant au rôle de la taxe professionnelle, à partir du 1^{er} janvier 2021, ne sont imposables que sur la base des revenus acquis et des opérations réalisées à partir de la date de leur identification.

Les contribuables nouvellement identifiés bénéficient des avantages prévus par le droit commun, tels l’exonération quinquennale de la taxe professionnelle et l’exonération totale ou taux réduit applicable en matière d’impôt sur le revenu.

[Lire le communiqué ...](#)



RDC – Matinée d’information sur les innovations majeures apportées par la loi des finances pour l’exercice 2021

La Fédération des entreprises du Congo (FEC) a organisé dans sa salle de conférence une matinée d’information sur le thème « les innovations majeures apportées par la loi de finances pour l’exercice 2021 en matière fiscale » dans laquelle le Directeur de la Direction des études et communication, M. Laurent MABIALA UMBA, a représenté le Directeur Général des Impôts Barnabé MUAKADI.

Devant plusieurs participants, en tant que fiscaliste et membre de l’administration fiscale, il a expliqué brièvement selon quelques points essentiels les grandes innovations de la loi de finances 2021 notamment en matière de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, les règles de procédures, le calcul des acomptes et les impôts cédulaires de revenus.

[Consulter la présentation ...](#)



SENEGAL – Plateforme pour le dépôt en ligne et en toute sécurité des Etats financiers

La Direction générale des Impôts et des Domaines (DGID) vient de mettre en service une nouvelle version de la plateforme SEN-ETAFI dédiée au dépôt en ligne des états financiers.

Cette nouvelle version est étendue à tous les contribuables, quels que soient leur secteur d'activités et leur chiffres d'affaires. La plateforme SEN-ETAFI est accessible gratuitement et permet de faire le dépôt en ligne des états financiers des contribuables et de l'attestation de visa délivrée par un membre de l'Ordre national des experts comptables et comptables agréés (ONECCA).

[Consulter l'article ...](#)



TOGO – Promotion du civisme fiscal : éducation, formation et sensibilisation des différents acteurs de la chaîne fiscale

Formation des Petites et Moyennes Entreprises (PME)

Pour la 5^{ème} année consécutive, l'Office Togolais des Recettes (OTR) a démarré, durant le mois d'avril dernier, la formation des PME. Ces séances de formation, une soixantaine programmée cette année, ont pour but d'instruire les opérateurs économiques sur les fondamentaux de la fiscalité des entreprises au Togo.

Plusieurs aspects de la fiscalité (intérieure et extérieure) seront passés au peigne fin lors des différentes rencontres. Les différents impôts et taxes, les régimes d'imposition, les obligations des PME, les avantages fiscaux offerts aux PME, le contrôle et le contentieux fiscaux (les droits et obligations du contribuable) et enfin les procédures, régimes douaniers et leurs avantages sont autant de sujets à aborder avec les participants, responsables des PME.

Organisée le 13 avril, la 1^{ère} séance a connu la participation d'une quarantaine de Petites et Moyennes Entreprises. Le programme a prévu toucher, d'ici novembre 2021, un peu plus de 2500 opérateurs économiques sur toute l'étendue du territoire national.

[En savoir plus ...](#)

Séminaire de formation à l'intention des professionnels de l'information

Une trentaine de journalistes des régions Centrale, de la Kara et des Savanes, ont participé du 6 au 7 mai 2021 à Kara à un séminaire de formation sur « la fiscalité et les mécanismes de lutte contre la corruption ». Organisée par l'association Médias Togolais contre la corruption et le blanchiment (MéToCoB), en partenariat avec l'Office Togolais des Recettes (OTR), cette formation de deux (02) jours avait pour objectif de faire renforcer les capacités des professionnels des médias en matière de

traitement des informations relatives à la fiscalité au Togo, la corruption, le blanchiment de capitaux, les fraudes de tout genre, en vue de mieux informer les populations.

Ils sont formés particulièrement sur la réglementation fiscale en vigueur au Togo, les techniques de collecte, de traitement et de diffusion des informations sur la corruption et les compétences des organismes publics intervenant dans la lutte contre la corruption au Togo. L'initiative est soutenue par l'OTR qui depuis son opérationnalisation met l'accent sur la lutte contre ce fléau.

[Consulter l'article ...](#)

Journées « portes ouvertes » de l'OTR à Atakpamé

Les bureaux de l'Office Togolais des Recettes à Atakpamé ont connu du 2 au 3 juin derniers, une affluence particulière. Deux jours pendant lesquels, l'Office a développé une plus grande proximité avec les populations de la région des plateaux Est.

Des stands ouverts ont permis aux visiteurs de mener sur place des démarches fiscales et d'immatriculation foncière mais aussi de mieux connaître le fonctionnement de l'Office. Des opérations de dépôts de réquisitions foncières, de retraits de titres fonciers et de diverses attestations, de suivi de dossiers et de facturation ont été effectuées sur site, ainsi que diverses autres activités comme le paiement de la TVM et d'autres taxes. La nouvelle procédure d'immatriculation foncière et l'importance des impôts locaux dans le développement des collectivités sont les deux autres thèmes qui ont été abordés au cours des conférences débats.

Organisées chaque année par la Direction de la Communication et des Services aux Usagers, les Journées Portes Ouvertes font partie des démarches adoptées par l'OTR pour familiariser les populations au langage fiscal et surtout les amener à adhérer volontairement au paiement des impôts et taxes. Le rendez-vous est déjà donné aux populations de la région centrale plus précisément de la préfecture de Tchaoudjo.

[Plus d'informations ...](#)

L'OTR lance la formation des élus communaux sur les impôts locaux

L'OTR a démarré, le 2 juin 2021, un vaste programme de formation des élus communaux sur les impôts locaux. La cérémonie officielle de lancement de la formation a été présidée par le Ministre délégué auprès du Ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, chargé du développement des territoires, M. Essomanam EDJEBE, représentant son Ministre de tutelle.

Les élus locaux ont été invités à mettre à profit cette formation pour la mise en œuvre des projets de développement de leur commune.

[Lire l'article ...](#)

EVENEMENTS A VENIR

○ OCDE-CREDAF – Séminaire du dernier kilomètre du Forum mondial

L'OCDE organise, en partenariat avec le CREDAF, un atelier sur l'Échange de renseignements – le dernier kilomètre, qui se tiendra virtuellement sur Zoom les 27, 28 et 29 juillet prochains. L'objectif de cet atelier est d'aider les fonctionnaires des administrations fiscales, dans le cadre de leurs vérifications fiscales, examens et investigations à caractère transfrontalier, à faire un usage efficace des outils dédiés à l'échange de renseignements qui figurent dans les conventions fiscales et accords relatifs à l'échange de renseignements.

Ce séminaire vise à renforcer l'idée que la protection des recettes nationales est étroitement liée à une utilisation efficace de l'échange de renseignements. A cette occasion, des cas pratiques seront présentés pour montrer comment se font les requêtes relatives à l'échange de renseignements et ils seront conçus de manière à tenir compte des enjeux régionaux.

○ OCDE-CREDAF : Prochaine réunion de consultation régionale pour les pays francophones sur la réforme fiscale internationale

Le Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE organisera, en partenariat avec le Secrétariat du CREDAF, une nouvelle réunion de consultation régionale pour les membres du CREDAF le 24 septembre prochain. Cette réunion entre dans le cadre d'une série de consultations régionales portant sur la réforme fiscale internationale en cours.

Comme la première qui s'est tenue le 2 juin dernier, celle-ci d'adressera aux représentants des gouvernements des pays francophones, y compris ceux qui ne sont pas membres du Cadre inclusif sur le BEPS. Elle interviendra quelques semaines après l'accord conclu par la communauté internationale prévoyant un taux minimal d'imposition d'au moins 15 %.

○ Webinaire CREDAF sur la fiscalisation de l'économie numérique

Le CREDAF organisera en fin septembre un webinaire sur la taxation des transactions de l'économie numérique. L'objectif de ce webinaire est de contribuer au renforcement des capacités des administrations fiscales membres en matière de fiscalisation de l'économie numérique.

Les discussions seront animées par des experts issus aussi bien des administrations fiscales membres du CREDAF que d'organisations partenaires telles que l'OCDE. Elles seront l'occasion de présenter les accords conclus en la matière, ainsi que les défis et enjeux y afférents.

○ 1^{ère} Conférence technique du Network of Tax Organisations (NTO)

La 1^{ère} Conférence technique du NTO se tiendra à Rome, du 19 au 21 octobre 2021, sur le thème « Renforcer les partenariats pour mieux lutter contre les flux financiers illicites liés à la fiscalité ». Des représentants de plus de 170 administrations fiscales du monde entier sont attendus à cet

événement où ils vont se réunir pour partager leurs expériences en matière de lutte contre la criminalité fiscale.

Pour rappel, la conférence sera consacrée à la question de l'élargissement des collaborations pour lutter contre la fraude fiscale. D'une part, elle vise à analyser les meilleures pratiques internationales actuelles en matière de lutte contre les flux financiers illicites. D'autre part, elle servira également de plate-forme mondiale pour identifier et explorer les approches possibles et les contributions futures des organisations fiscales régionales constituant le NTO pour renforcer la coopération internationale et interinstitutionnelle entre les administrations fiscales et d'autres organismes gouvernementaux dans la lutte contre les infractions fiscales.

A travers l'organisation de cette conférence, le réseau vise à élargir l'espace de partage d'expériences et des meilleures pratiques parmi le public international des administrations fiscales membres des différentes organisations régionales et internationales constituant le NTO (ATAF ; ATAIC ; CATA ; CIAT ; COTA ; CREDAF ; IOTA ; PITAA ; WATAF).

[Visiter le site du NTO ...](#)

LECTURES / PUBLICATIONS

[Initiative d'Addis-Abeba pour la Fiscalité \(ATI\)](#)

Au cours du deuxième webinaire organisé par l'ATI, DeLoG et Norad, les participants des communautés locales de gouvernance et de fiscalité ont discuté des opportunités et des défis des impôts fonciers pour le développement. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 attire de plus en plus l'attention de la communauté internationale de la coopération au développement.

L'Addis Tax Initiative (ATI), le Réseau des partenaires de développement sur la décentralisation et la gouvernance locale (DeLoG) et l'Agence norvégienne de coopération au développement (Norad) se sont associés pour organiser une série de webinaires sur l'importance de la GRC infranationale. Le premier webinaire visait à sensibiliser au rôle des gouvernements locaux dans la collecte de revenus.

[Pour davantage d'informations ...](#)

[CIAT - WATAF Digital Economy](#)

Du 15 au 17 juin, le FAFOA a organisé un événement virtuel sur « L'économie numérique », avec la participation du CIAT, de l'IGF, de l'IISD et de l'OCDE. La formation de trois jours a porté sur les différents modèles commerciaux utilisés et les différents types d'activités de commerce électronique. En outre, les piliers 1 et 2 de l'OCDE ont été présentés.

L'événement dont l'objectif était de participer au renforcement des capacités des administrations fiscales a réuni plus de 100 fonctionnaires des administrations fiscales en Afrique.

[En savoir plus ...](#)

[Fondation pour les études et recherches sur le développement international \(FERDI\)](#)

Dans le cadre des activités de la Plateforme interministérielle d'échange et de coordination sur la mobilisation des ressources publiques intérieures (MRIP) de la France, la FERDI a organisé un webinaire le 15 avril 2021.

Celui-ci avait pour thème « Les agences de recettes : Principal enjeu de la réforme des administrations fiscales et douanières ? ».

[*Consulter l'article ...*](#)

[Organisation de coopération et de développement économiques \(OCDE\)](#)

Selon un nouveau rapport de l'OCDE publié en avril 2021, les plateformes numériques peuvent jouer un rôle important dans l'application des politiques de taxe sur la valeur ajoutée/taxe sur les produits et services (TVA/TPS) à l'économie du partage et à la demande.

Le rapport souligne le rôle central que les plateformes de partage et d'économie de gig peuvent jouer en fournissant des informations aux autorités fiscales et en collectant la TVA/TPS sur les activités dans l'économie de partage et de gig en croissance rapide. Il présente également les principaux éléments d'une stratégie globale de politique de TVA / TPS pour les autorités fiscales en réponse à la croissance du partage et de l'économie des petits boulots. Il analyse les principaux modèles commerciaux de l'économie du partage et des concerts et les défis qu'elle crée pour la collecte et l'administration de la TVA / TPS, présentant une gamme de mesures pour relever ces défis.

Le rapport comprend également des conseils détaillés sur les solutions efficaces pour les plateformes de partage et d'économie de gig dans la fourniture d'informations aux autorités fiscales et dans la perception de la TVA / TPS sur les activités qu'elles facilitent, en s'appuyant sur les règles types de déclaration par les opérateurs de plateforme concernant les l'économie du partage et du gig.

[*Voir l'article ...*](#)

Cette lettre d'information est la vôtre. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pour l'améliorer et à nous communiquer les informations concernant votre pays ou votre administration que vous aimeriez voir figurer dans le prochain numéro.